



Semaine du Manga

Règlement du concours

Médiathèque Simone de Beauvoir

Thème à respecter :

« Choisissez votre personnage de manga et imaginez-le aux Jeux Olympiques »

La participation au concours est ouverte du **17 mai au 5 juin**. Une urne pour accueillir vos œuvres vous attendra à l'accueil de la médiathèque.

Le concours est accessible à tous (non inscrits aussi) et sera divisé en deux catégories : 6-12 ans et 12 ans et plus. **Les règles sont les mêmes pour les deux catégories.**

Conditions de participation :

- **Un seul** dessin par participant !
- Les dessins doivent être des créations manuelles sur une feuille A4, à l'aide de crayons, feutres, peinture ou fusain.
Les collages, dessins calqués et créations numériques ne seront pas acceptés.
- Qualité, créativité, difficulté et originalité seront étudiées pour les deux catégories.
- **Le nom, prénom, âge et numéro de téléphone du participant doivent être écrits au dos du dessin.**

Le jury :

Le jury sera composé du personnel de la Médiathèque.

Aucune réclamation ou remise en question du classement ne sera acceptée.

Remise des Prix :

Après délibération du jury , la remise des prix aura lieu à la médiathèque le **samedi 8 juin à 14h**.

Les **3 premiers dessins** choisis pour chaque catégorie seront annoncés lors de la remise des prix.

Si un gagnant n'est pas présent le 8 juin, nous mettrons sa récompense de côté pour lui donner plus tard.